

Discours de réception à l'Académie de Savoie  
de M. Jean-Claude Bouchet

Vendredi 17 avril 2026

**« Montmélian : de la bourgade au château, une influence partagée »**

Cher Président, chères consœurs, chers confrères,

Chers amis,

C'est pour moi un grand honneur d'être élu membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.

Je tiens à vous remercier tous pour la confiance que vous me témoignez.

Merci à Jean-Baptiste Bern pour son accueil et merci infiniment à notre Président Pierre Geneletti d'avoir accepté d'être mon parrain et de prononcer le discours de réponse.

L'émotion que je ressens me pousse à vous faire une confidence.

Il y a des décennies, les vastes espaces des ruines du fort de Montmélian offraient aux jeunes enfants du village, dont j'étais, la possibilité d'organiser des jeux inspirés des scénarios des westerns d'outre-Atlantique.

Face à cette culture hollywoodienne, j'ai le souvenir d'avoir souvent croisé dans la ville un petit monsieur dont le cache-poussière était une soutane, et le stetson, un béret. Ses chaussures portaient les traces poudreuses de ses longues marches sur les sentiers des environs, qui très souvent le menaient jusqu'au fort.

Il n'avait pas son pareil pour transformer les ruines et les vieilles pierres en lieux de récits imprégnés d'une histoire, la vraie, la nôtre, celle qui nous touche profondément, construite par nos ancêtres et qu'il laissait encore enveloppée de mystères.

Plus tard, un livre allait à son tour aiguïser ma curiosité. On pouvait lire en première page : Abbé Félix Bernard, "de l'Académie de Savoie".

Ce furent mes premiers contacts et la découverte de l'existence de cette Académie de Savoie, ainsi que des travaux de ses membres.

Je pense aux publications d'Henry Ménabréa, du général Humbert, de Félix Bernard, de Philibert Falcoz, de Jean Nicolas, et aux recherches du général René Deblache, à qui je dois mes premières armes concernant le fort et la ville de Montmélian.

Je n'oublie pas non plus le professeur Jacques Pernon, qui a si souvent montré à beaucoup d'entre nous que les sources fiables de l'histoire ne se trouvent pas toujours sur les plus hautes étagères des bibliothèques, mais qu'il faut parfois se baisser pour les découvrir, plus bas, sous nos pieds.

Parmi tous ces Académiciens, l'un d'eux tient une place particulière : Henry Bordeaux.

Lorsqu'il vient à Montmélian vers 1956, invité par la famille Merlin au Couvent des Capucins, il a le projet d'écrire un roman de cape et d'épée lié à l'histoire du fort. Un chanoine et le notaire Léon Dupuy participent au repas. L'ecclésiastique évoque l'exceptionnel parcours du bienfaiteur de l'hôpital de Montmélian, le Chevalier François de Rosaz. Le notaire précise que son père, François Dupuy, chargé de sa succession et de ses donations philanthropiques pour Montmélian, conservait dans ses minutes la plupart des actes.

Le projet initial se transforme alors, au moment du dessert, en un roman consacré aux secrets de la vie du Chevalier François de Rosaz. Cette information orale m'avait été confiée par l'hôte, Jacques Merlin.

Ce choix fait par Henry Bordeaux, privilégier pour son roman la vie aventureuse d'un obscur enfant du village, intimement liée à celle, modeste, du bourg, plutôt que les grandioses faits d'armes de la forteresse m'avait interpellé au point d'inspirer le sujet de ce discours.

Avant de poursuivre, je voudrais encore exprimer aux membres de l'Académie la reconnaissance de l'enfant que j'ai été, et celle de l'adulte que je suis, pour m'avoir transmis cette curiosité qui nous relie à nos racines.

Tout cela explique l'émotion intense que je ressens aujourd'hui, alors que mon origine modeste ne me laissait guère imaginer qu'un jour vous m'inviteriez à vous rejoindre.

.....

## **« Montmélian : de la bourgade au château, une influence partagée »**

L'histoire de Montmélian ne se résume pas au fracas des armes ni aux récits de ses célèbres sièges. Elle réside dans la cohabitation singulière entre une autorité princière et une communauté citadine. C'est une histoire profondément humaine, celle des habitants de cette petite cité qui ne comptait alors que quelques centaines d'âmes.

Elle a réussi le tour de force de conjuguer l'autorité souveraine des princes, ses propres privilèges urbains et les implacables nécessités militaires, dans un monde perpétuellement en guerre et dominé par une forteresse considérée, au temps de sa grandeur, comme l'une des plus puissantes d'Europe.

La ville et le château, que l'on pourrait croire incompatibles par nature, ont non seulement cohabité, mais se sont complétés de manière exemplaire.

Les épreuves tragiques subies autour de la forteresse vont paradoxalement servir de catalyseur à de remarquables réussites sociales, où se côtoient bourgeois, artisans d'élite, nobles de robe ou d'épée et roturiers, du plus honorable aux plus humbles, dans un assemblage hétéroclite.

Presque tous ces acteurs sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. Parfois, ils réapparaissent au détour de travaux généalogiques : ils nous montrent qui ils étaient et éclairent les liens qui ont pu exister entre eux.

## **Du sacré au stratégique : pourquoi Montmélian a-t-elle été choisie plutôt qu'un autre site ?**

Ce choix n'est en rien le fruit du hasard. Il répond à une convergence de critères géologiques, politiques, économiques et stratégiques tout à fait uniques.

On ne peut d'ailleurs exclure l'hypothèse d'une origine religieuse, celle d'un observatoire jouissant du privilège rare de voir le soleil se lever exactement sur le Mont-Blanc, de suivre le cours majestueux de l'Isère et de contempler l'astre s'effacer derrière le mont Granier.

Si l'on imagine souvent une frontière comme une ligne étendue, à Montmélian elle se matérialise en un point d'intersection précis entre trois peuplades celtes installées dès le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

On y trouvait les Allobroges au couchant, les Médulles qui occupaient la rive gauche de l'Isère et tenaient la Maurienne, et enfin les Ceutrons en Tarentaise, maîtres incontestés du col du Petit-Saint-Bernard.

Depuis l'Antiquité, ce lieu est un passage obligé pour quiconque souhaite rejoindre les grands cols alpins et traverser la chaîne des Alpes. Très tôt, l'homme y a établi un passage à gué, puis un pont de bois, un pont qualifié de « morens », maintenu en ce lieu pour franchir l'Isère malgré les crues dévastatrices et répétées.

Ces ponts vont représenter une source de revenus considérable grâce à un péage lucratif, étudié par Thérèse Sclafert dans son travail fondé sur les comptes de châtelainie pour la période allant de 1294 à 1585.

Tous ces éléments expliquent l'intérêt majeur des princes pour ce relief, propice à une fortification indissociable d'une ville capable de pourvoir aux besoins de la garnison et de ses habitants.

### **L'émergence d'une administration territoriale qui s'installe à partir du site**

Le partage, en 1029, du Comté du Viennois crée deux provinces rivales : le Dauphiné et la Savoie.

Montmélian, placé entre ces deux territoires, voit alors sa position stratégique renforcée au plus haut point, et les premiers comtes s'emploient à consolider cette situation.

Selon l'historien Félix Bernard, ces princes sont les véritables fondateurs de la cité. Ils font de Montmélian le centre d'une administration civile et militaire : une châtelainie.

C'est au château, dans le bâtiment nommé le présidial, que réside le bailli, qui cumule les fonctions de châtelain et de gouverneur de la place. Supérieur hiérarchique de tous les officiers territoriaux, il détient la charge de la justice et de la gestion financière.

Bien que puissant, il n'en demeure pas moins un fonctionnaire nommé par le comte, et donc révocable à tout moment.

Le premier châtelain connu, Aimon, était un proche du comte Humbert Ier (actif de 1027 à 1047), fondateur de la Maison de Savoie et surnommé Humbert aux Blanches-Mains.

Aimon commandait alors la milice séculière et résidait dans un château désigné dans les textes sous le nom de « Pierre-Forte ».

Ce terme est révélateur : il indique que, dès cette époque, les palissades de bois primitives commençaient à céder la place à des murailles de pierre, alors même que la majorité des maisons de la ville restaient encore en torchis et en bois.

Cette place sécurisée devient rapidement un séjour de prédilection pour les princes.

En 1197, le futur comte Amédée IV naît même à Montmélian.

Le château deviendra l'une de ses résidences favorites, de 1233 jusqu'à son dernier souffle, le 11 juin 1253.

.....

## **L'influence administrative de la forteresse sur la cité et population**

Dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'administration locale se structure à partir de la forteresse. Parmi les baillages créés, celui que l'on nommera plus tard « La Savoie propre » est le plus éminent. En 1263, Pierre II désigne Montmélian comme chef-lieu de ces bailliages, administrant entre 14 et 17 châtelainies sur les 77 existantes.

Entre 1263 et 1533, soixante-cinq baillis, tous issus de la haute noblesse, se succéderont à Montmélian.

Montmélian demeure alors l'une des villes les plus importantes de ces châtelainies.

En 1326, la châtelainie de Montmélian compte 972 feux, soit environ 5 000 habitants. Le bourg proprement dit en compte 180, auxquels s'ajoutent les 80 feux d'Arbin, pour un total urbain avoisinant les 1 500 habitants.

Plus tard, en 1561, le recensement pour la gabelle du sel indique 275 feux pour la ville et 70 pour Arbin.

Ces chiffres ne reflètent toutefois pas pleinement la population réellement présente dans la cité.

Le rayonnement économique de Montmélian s'étendait aux villages proches tels que Sainte-Hélène-du-Lac, Francin, La Chavanne, Planaise ou Saint-Pierre-de-Soucy. Nombre de leurs habitants aspiraient à obtenir le statut de bourgeois de Montmélian. Beaucoup d'entre eux s'illustrèrent comme défenseurs du fort lors des sièges.

À cette population stable s'ajoutait une foule de passage, liée à la forteresse ou au commerce. Les militaires eux-mêmes préféraient souvent le confort relatif des auberges citadines à la rudesse spartiate du fort, certains allant jusqu'à posséder une maison en ville où résidait leur famille.

## **La charte des franchises : un pacte fondateur**

L'histoire de Montmélian aurait été bien différente si un événement majeur ne s'était pas produit le 18 juillet 1233.

Ce jour-là, le comte Amédée IV confirme les anciennes coutumes et attribue à la petite ville la Charte des Libertés et Franchises, destinée à établir, avec clarté et

loyauté, les droits et devoirs respectifs du souverain et des habitants de Montmélian.

Elle s'appliquait au territoire du château, du bourg et de « la villa », incluant Arbin.

À partir de 1233, la ville devient une entité juridique spécifique, reconnue et dotée de pouvoirs administratifs, certes encore limités, mais réels.

Ses habitants deviennent, au bout d'un an de résidence, des « bourgeois de Montmélian », bénéficiant de privilèges fiscaux.

Ils peuvent désormais élire leur conseil de ville et leurs syndics, constituer des confréries religieuses ou professionnelles, et même organiser une milice de bourgeois armés.

En contrepartie de ces libertés, les bourgeois doivent assumer des obligations lourdes pour la communauté :

- L'entretien et le financement des murs d'enceinte, des portes fortifiées, de la maison de ville, de l'église paroissiale, de l'hôpital et des archives.
- Ils doivent également assurer les gages des syndics, du valet de ville et du curial.

Pour financer ces charges municipales, le comte autorise la ville à percevoir divers revenus :

- la mise à ferme des bancs de boucherie et de boulangerie, ainsi que du four banal ;
- les revenus des fours banaux, des péages et ceux de la « barre » ;
- le contrôle des mesures utilisées pour le vin et les grains ;
- le « commun du vin », privilège crucial permettant aux bourgeois de fixer eux-mêmes le prix du pot de vin et de déterminer la date du début des vendanges.

Le vin à Montmélian relevait donc des compétences du syndic et du Conseil de ville.

En 1623, le comte de Campillon, lieutenant-gouverneur du château, l'ayant oublié, fit publier lui-même le taux du vin sans en informer le syndic.

La contestation fut immédiate et remonta jusqu'au Conseil d'État, qui rétablit sans délai le syndic dans ses prérogatives.

La ville avait également le droit de recevoir des legs, comme celui du « commissaire et gardien des munitions et ravitaillement des places fortes de Savoie », Pierre Fangon, qui finança l'hôpital en 1573, don qu'il fit graver dans la pierre au-dessus de la porte d'entrée de l'établissement.

Hors les murs existait aussi une institution hospitalière, réservée aux lépreux, apte à recevoir des dons en argent ou en terres : La Maladière.

Partiellement autonome et dotée d'une chapelle, elle était administrée par le « chef des Lépreux », tandis que les syndics en demeuraient les administrateurs généraux.

Après la disparition des lépreux, ses biens furent affectés à l'hôpital des pauvres et des passants.

.....

### **La santé, médecins, chirurgiens, barbiers, apothicaires**

La santé de la garnison exige la présence de praticiens qualifiés, tout comme celle de la ville avec ses hôpitaux.

Pour cette raison, Montmélian est l'une des rares villes de Savoie à bénéficier d'une telle concentration de médecins, chirurgiens, barbiers et apothicaires.

S'ils interviennent au Présidial, ils se présentent comme « médecins au Présidial » ou « apothicaires au Présidial ». Leurs officines se trouvent bel et bien dans la ville, où ils vivent, tiennent boutique et élèvent leurs familles.

L'un d'eux, l'apothicaire Dunand, possède même son propre « moulin au poivre » pour broyer les poudres nécessaires à ses préparations.

### **Les grands chantiers : une aubaine pour les maçons, charpentiers et bâtisseurs bourgeois de la ville**

La venue de Maître Jacques à Montmélian

Le XIII<sup>e</sup> siècle voit s'ouvrir, dans la ville désormais dotée de ses franchises, plusieurs chantiers majeurs pour ses fortifications et pour le château comtal.

Le 23 août 1271, le célèbre maître maçon savoyard Maître Jacques, accompagné de son chef des travaux de Chambéry, Pierre Mainier, également architecte de Pierre de Savoie, est présent à Montmélian, comme l'indiquent les comptes de châtellenie.

Maître Jacques, né au bord du lac Léman, à Saint-Prex en territoire savoyard, jouit avec son père, maître Jean, d'une solide réputation de bâtisseurs. Leur œuvre comprend les châteaux de Chillon, Romont, Yverdon, ainsi que la reconstruction de la cathédrale de Genève.

Ils sont aussi les inventeurs d'un type de château original et novateur : le château savoyard.

Lorsqu'ils travaillent à Montmélian, ils mènent simultanément d'autres chantiers pour le comte Philippe Ier, notamment à Voiron et surtout à Saint-Georges-d'Espéranche, à l'extrême nord du comté.

La mort du roi d'Angleterre Henri III entraîne le retour de son fils, qui abandonne la IX<sup>e</sup> croisade pour rejoindre Londres et y être couronné.

Sur le chemin du retour, en juin 1273, il séjourne à Montmélian, reçu par son oncle, le comte Philippe I<sup>er</sup>.

Il y découvre les travaux de Maître Jacques. Ils se sont peut-être rencontrés à cette occasion, et très probablement à Saint-Georges-d'Espéranche, ville nouvelle fortifiée, entièrement neuve, dotée d'un château original flanqué de tours hexagonales.

Après la conquête du Pays de Galles, le roi confiera à Maître Jacques la construction de vingt châteaux, dont quatre sont aujourd'hui classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette page d'histoire galloise souligne l'importance de la présence à Montmélian du roi d'Angleterre, mais surtout celle des meilleurs maîtres maçons de l'époque, que seul le comte avait les moyens de faire intervenir.

Avant leur départ pour le Pays de Galles, ils imprègnent durablement les artisans locaux d'un savoir-faire d'excellence.

### **Une transmission continue du savoir-faire**

Avançons dans le temps pour mesurer la constance de cette transmission.

Claude Bénistrand, fils de Jean, originaire de Montélier près de Valence, arrive en Savoie alors que les destructions du siège de 1691 nécessitent la présence de nombreux maîtres maçons.

Il est l'un d'eux et participe aux travaux. La tâche, immense, s'étendra sur plusieurs années.

Il décide de s'installer définitivement en Savoie, d'autant plus qu'il épouse en 1709 Melchiotte Journet, fille d'un soldat du fort, pâtissier et bourgeois de Montmélian.

Leur fils Claude, également maître maçon, épouse en 1745 à Chambéry Marguerite, fille du conseiller de ville de Montmélian, honorable Claude Quire.

C'est un exemple typique de l'intégration d'un artisan dans la communauté bourgeoise.

Leur fils Étienne Bénistrand sera, en 1818, mandaté pour visiter le fort avec le notaire François Pichon et établir un rapport sur son état.

Cette visite se fait en présence de Claude Dunoyer, bourgeois de la ville, lui-même descendant d'un maître maçon originaire de Samoëns, une ville réputée pour ses maîtres maçons.

## **Les charpentiers**

Il en est de même pour les charpentiers : ils interviennent partout, au fort, au pont et dans la ville. Ils sont indispensables à la forteresse, notamment lors des sièges, pour refaire les toitures endommagées par l'artillerie.

Après avoir œuvré sur le fort, certains d'entre eux vont, eux aussi, s'installer comme bourgeois dans la ville, à proximité de ce chantier attractif, et y fonder leur famille.

Ils viennent des villages voisins, souvent de Saint-Pierre-de-Soucy, mais aussi des Bauges, dont les villages sont réputés pour leurs spécialistes du bois.

**François Pin**, l'un d'eux, né vers 1670, est en 1705 « maître des charpentiers du château et soldat au fort ».

**Joseph Héritier** est canonnier au fort, mais il est avant tout sculpteur et charpentier.

En 1688, on lui demande de réaliser l'encadrement d'un grand tableau du peintre d'origine dijonnaise **Nicolas Deschamps**, destiné à orner la chapelle du château de Miolans.

Ce tableau, aujourd'hui disparu, représentait le bienheureux Amédée et saint Victor.

À l'image de François Cuenot, ces artistes sont recrutés par les ducs en raison de leurs multiples compétences.

Ils peuvent être à la fois sculpteurs, peintres, ingénieurs et architectes.

Nicolas Deschamps sera ainsi chargé de dessiner et d'implanter le magasin à poudre du château de Montmélian, et même de réaliser les dessins des guérites du pont sur l'Isère entre 1681 et 1685.

### **L'éducation, la transmission des savoirs et l'apprentissage des métiers**

Les besoins qui précèdent les sièges sont considérables, tant pour la forteresse que pour la ville. Les reconstructions qui suivent exigent une main-d'œuvre qualifiée, présente presque en permanence, à laquelle s'ajoutent les personnels nécessaires aux fonctions administratives et militaires.

La formation et la transmission des savoirs sont donc pleinement prises en compte par les bourgeois, le châtelain et les dominicains.

Dès leur arrivée au XIV<sup>e</sup> siècle, les dominicains avaient créé une école réputée, dotée d'excellents professeurs. Plusieurs religieux issus du couvent de Montmélian étaient docteurs en Sorbonne. Leur objectif était certes de former leurs futurs prêcheurs, mais aussi de lutter contre l'illettrisme et l'obscurantisme.

La ville répondait elle aussi à cette demande d'apprentissage. En 1674, elle fournissait la salle de classe, le bois de chauffage en hiver et le salaire du maître, tout en réservant des places gratuites pour quatre à six enfants pauvres.

L'administration et son châtelain voyaient dans ces écoles un moyen de faire émerger, parmi les bourgeois, une population capable de fournir des officiers sachant lire et écrire, mais aussi des exacteurs d'impôts, des notaires et des avocats.

Par ailleurs, le châtelain veillait à ce que ses subordonnés ne cumulent pas des fonctions qu'il jugeait incompatibles avec celles de syndic ou de membre du conseil de ville.

On mesure l'importance de ces recteurs et la qualité de leur enseignement à travers le nombre de membres de la bourgeoisie de Montmélian que l'on retrouve à tous les niveaux de la hiérarchie administrative, civile, militaire et religieuse.

L'apprentissage des métiers se faisait directement auprès d'artisans chevronnés, d'abord de père en fils.

Mais lorsque d'autres souhaitaient embrasser une profession, ils pouvaient acquérir la formation nécessaire par l'apprentissage, dont les modalités, établies par actes notariés, étaient toujours rédigées de manière similaire.

Moyennant une somme forfaitaire, le maître recevait et nourrissait l'apprenti pendant trois ans, lui transmettant tous les secrets du métier.

À l'issue du contrat, le jeune était reconnu par ses pairs et pouvait exercer où il le souhaitait, y compris au Présidial, ce qui constituait le summum de la reconnaissance professionnelle. Ils ne manqueront jamais de faire préciser cette distinction dans tous les actes de leur vie.

## **L'empreinte de la guerre sur l'urbanisme de la ville**

Le bénéfice des franchises provoque une attirance croissante pour la vie urbaine.

Montmélian doit alors sortir de ses premières murailles, mais cette expansion se fait sous la contrainte d'impératifs militaires relevant directement de l'influence structurante du gouverneur de la place.

Cette influence se manifeste à travers plusieurs transformations majeures :

- Pour permettre l'extension de la forteresse et la mise en place d'un glacis (zone dégagée indispensable à la défense), les premières maisons construites dans l'enceinte du fort, y compris les demeures nobles, sont démolies puis reconstruites plus bas dans la ville.
- L'ancienne église romane, située trop près du fort, ayant vu son clocher servir de mire aux canons ennemis (notamment ceux de Sully en 1600), fut donc démantelée, et ses pierres servirent à édifier une nouvelle église entre 1602 et 1603, dans une zone moins exposée et aux frais de la ville.
- La fiscalité, notamment celle portant sur les façades et les fenêtres, influence également la structure urbaine. Elle explique l'existence de ces façades étroites, de la largeur d'une boutique, ouvrant sur la rue, avec des propriétés en lanières et les jardins à l'arrière. Ces jardins joueront un rôle crucial pour nourrir la population lors des sièges, lorsque le blocus se resserre.

La partie la plus ancienne de la ville se trouvait entre le glacis et un modeste rempart au levant. Ce n'est qu'à partir de 1766 qu'il est nommé « le parapet ».

Ce mur du Parapet s'étendait de la porte de Chambéry jusqu'à l'emplacement actuel du monument aux morts, avant de faire un angle droit pour remonter en direction du fort.

Le tracé de la rue principale, qui descend en arc de cercle pour rejoindre la Chaîne et le pont sur l'Isère, se trouvait encore à cette époque hors des murs de la ville principale.

Le seul accès de la ville au fort se fait dès le XIII<sup>e</sup> siècle par la montée du Fort, rue qui porte encore aujourd'hui ce nom évocateur.

À partir de cette première fortification, la ville s'étend vers le levant jusqu'au rempart d'origine, très haut et crénelé, flanqué de neuf demi-tours semi-circulaires.

Trois d'entre elles, ainsi que le mur qui les relie, existent encore.

Le chemin qui les longe porte toujours le nom de rue des Remparts.

Il est presque horizontal sur toute sa longueur, avec moins de quatre mètres de dénivelé depuis l'ancienne porte de Chambéry jusqu'au-dessus de l'église dominicaine.

Ce rempart est encore aujourd'hui d'une hauteur de 11 à 14 mètres.

Tous les terrains situés à l'arrière du rempart, allées, cours, jardins, sont à la même altitude, ce qui ne correspond pas à la pente naturelle du terrain avant les terrassements colossaux nécessaires au modelage du relief.

En l'absence d'expertise archéologique détaillée, il est difficile de dater précisément ces murailles, construites et reconstruites sur plusieurs décennies.

La partie de la rue des Remparts avec ses neuf tours pourrait remonter aux grands chantiers de 1271, mais elle est certainement antérieure à 1318, puisqu'elle existait déjà lorsque les dominicains demandèrent au comte Édouard, entre 1323 et 1329, l'autorisation exceptionnelle de percer le rempart pour accéder plus facilement à leur chapelle temporaire, alors encore située hors de la ville (Ancienne chapelle Saint-Antoine).

### **La militarisation d'un édifice religieux sous Aymon le Pacifique**

En imposant pour leur couvent des murs extérieurs d'au moins cinq pieds d'épaisseur, surmontés d'un chemin de ronde menant jusqu'à la porte dite d'Arbin, le comte Aymon, dit le Pacifique, transforme le couvent en une défense avancée de la forteresse.

Il accorde même une aide de 100 florins d'or pour compenser le surcoût de ces exigences.

Il n'est pas rare que le château, donc le comte, participe financièrement à des travaux de fortification normalement à la charge des syndics.

Ce fut le cas en mai 1321, lorsque le bailli fit refaire lui-même, à ses frais, les grandes portes à pont-levis de la ville : celles d'Arbin, de Chambéry et de la Chaîne.

Ces exemples montrent la convergence d'intérêts entre la ville, le château et les institutions religieuses en matière de défense, chacun ayant pleinement conscience des risques, notamment après les incendies du 8 mai 1321 provoqués par les Dauphinois alors que le couvent était encore en construction.

### **Les grands chantiers du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle**

De grands chantiers sont encore entrepris entre 1560 et 1570 pour adapter la forteresse aux progrès de l'artillerie, avec un système de bastions entourant le vieux fort médiéval.

En 1561, le duc Emmanuel-Philibert fait venir de Savone l'ingénieur Dominique Revel, qu'il gratifie de 150 écus d'or pour apporter sa science à Montmélian.

Le comte n'est pas le seul à devoir entretenir ses murailles : la ville fait de même entre 1651 et 1672 pour la réfection de son enceinte et de ses tours.

Valentin Murat commence les travaux, mais à partir de 1659, Jean Gavillet, d'Arbin et bourgeois de Montmélian, poursuit l'ouvrage jusqu'en 1672.

La porte d'entrée de la chapelle du couvent des capucins un bel exemple du haut niveau technique des maîtres tailleurs de pierre locaux avec ses pilastres cannelés son linteau sculpté aux armoiries des seigneurs de Pingon, du Crest, de Cusy et de Bonvillaret, mécènes de cette chapelle datée de 1599.

Sur les bases des pilastres, les quatre maîtres maçons ont gravé leurs noms : Maître François Gavillet, Antoine Vernet, Jacques et Pierre Posonat.

Les deux premiers, au moins, étaient bourgeois de Montmélian.

### **Le Pont Morens et l'héritage de François Cuenot**

Le chantier du Pont Morens (1669-1685), rendu nécessaire par la crue de 1651, constitue une prouesse technique et un chantier majeur aux conséquences considérables pour la ville.

Le vieux pont Morens en bois, jeté sur l'Isère, doit être remplacé par des piles et des arches en pierre.

Le pont de bois devra continuer à assurer la traversée de l'Isère pendant toute la durée des travaux. La présence de centaines d'ouvriers, de 1669 à 1685, de manière continue, sous la responsabilité de spécialistes, est indispensable.

L'ingénieur turinois Amadeo di Castellamonte est l'auteur des premiers plans.

Mais le chantier sera mené de bout en bout, et les plans repensés, par le maître sculpteur François Cuenot, formé auprès des meilleurs experts de son époque, ceux du roi Louis XIV à Paris et à Lyon.

Les quinze années de présence de François Cuenot à Montmélian marquent profondément l'histoire de la cité, bien au-delà de l'œuvre monumentale que constitue son pont de pierre, aujourd'hui classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Il tisse des liens avec les meilleurs artisans locaux et les bourgeois de la ville. Ces rencontres auront des conséquences insoupçonnées.

### **Des alliances professionnelles aux alliances familiales**

L'un des charpentiers intervenant sur le pont se nomme Joseph Héritier.

Il est l'auteur des deux retables celui de Chapareillan suivi de celui de Montmélian, réalisé en 1674.

Leur métier commun de sculpteur les rapproche très certainement, au point que François Cuenot, lors de ses séjours à Montmélian, ne loge plus dans les auberges proches du pont, trop animées et bruyantes, mais dans la maison de ce maître sculpteur, située dans le haut de la ville.

Comme bourgeois, Joseph Héritier fait partie de la milice communale, où il est canonnier pour le fort.

Quelques années plus tard, le 30 avril 1673, François Cuenot marie sa fille, née en 1654, avec le fils de son ami Joseph Héritier, qui porte le même prénom que son père.

De cette union naît un fils, François Héritier, qui sera lui aussi charpentier et sculpteur.

Veuf depuis 1666 d'Anne Guillet, qui lui avait donné deux garçons et deux filles, François Cuenot est très souvent présent à Montmélian.

Depuis 1669, il y apprend et prépare l'organisation des travaux du nouveau pont morens, qui ne seront engagés sur le site qu'à partir de 1671.

Il est également chargé de travaux de fortification et, à ce titre, se rend fréquemment au Présidial.

Dans l'état-major du fort sert alors le vieux capitaine Claude Musard (né en 1610).

François Cuenot le côtoie régulièrement, mais c'est surtout sa fille, Guillermine, née à Chapareillan en 1654, qu'il remarque.

Il l'épouse le 6 septembre 1671 à Chambéry.

Ainsi se construit, autour des grands travaux du pont et de la forteresse de Montmélian, une histoire parallèle faite d'alliances, de transmissions et de destins familiaux.

### **Une lignée marquée par le service, l'écriture et la foi**

Le dernier des cinq enfants issus du second mariage de François Cuenot avec Guillermine Musard, Joseph André Cuenot, naît le 10 mai 1681.

Il devient notaire actuaire au Sénat.

Le 3 juin 1710, il épouse à Chambéry Hélène Caprony, descendante des célèbres papetiers de la Serraz du Bourget-du-Lac et de Saint-Alban-Leysse où elle est née.

Leurs deux enfants, Péronne (née en 1714) et Gaspard Philibert (né en 1718), offriront à leur tour une belle page d'histoire à Montmélian.

**Gaspard Philibert**, né en 1718, est le jeune curé de Montmélian lors de l'invasion de la Savoie par les Espagnols en 1742.

Il le restera jusqu'à la Révolution, qui le poursuit, l'emprisonne à la fin de sa vie et le menace, malgré son grand âge, d'une déportation en Guyane pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Très estimé dans la paroisse de Montmélian, il meurt en 1802.

*« L'autorité civile assista à la cérémonie en grand costume de deuil. »*

Son portrait, retrouvé en très mauvais état, a nécessité une importante restauration avant d'être présenté dans les collections du musée historique.

C'est le seul portrait de la famille Cuenot qui nous soit parvenu.

## **Les liens entre la famille Cuenot et celle des Gabet**

L'aventure de l'architecte François Cuenot autour du pont Morens révèle une autre histoire, tout aussi remarquable : celle de l'exceptionnelle famille Gabet.

Péronne Cuenot (née en 1714), sœur du curé de Montmélian Gaspard Philibert Cuenot, épouse le 9 février 1736 Jean-Baptiste Gabet, originaire de Vimines et né en 1712.

De cette union naît Jean-Claude Gabet, le 26 février 1750 à Chambéry.

Très proche de son oncle Gaspard Philibert Cuenot, Jean-Claude semble promis à une brillante carrière militaire comme garde du corps d'Amédée III, roi de Sardaigne.

Mais une visite à l'abbaye de Tamié, en compagnie de son oncle, bouleverse son destin : il quitte l'habit militaire pour revêtir la coule cistercienne.

Le 3 août 1789, à 39 ans, il devient prieur de l'abbaye de Tamié.

Plus tard, il sera abbé général du Mont-Cenis et du Montgenèvre, où il n'hésite pas à tenir tête à Napoléon, un courage que l'empereur reconnaît, malgré la fidélité du religieux au pape.

En épousant Jean-Baptiste Gabet, Péronne Cuenot ne pouvait imaginer que la plus jeune sœur de son mari, Hélène Gabet (1721-1794), allait-elle aussi jouer un rôle dans une destinée exceptionnelle.

Le 11 juin 1744, à 23 ans, elle épouse à Chambéry Jean-Baptiste Leborgne (1718-1765).

De cette union naît en 1751 un fils, Benoît Leborgne, qui deviendra le célèbre Comte de Boigne (1751-1830).

Ainsi, en résumé :

C'est une filiation inattendue, née des grands chantiers de Montmélian, qui relie l'histoire locale à l'une des figures les plus marquantes de la Savoie du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Le Comte de Boigne était le neveu de l'arrière-petit-fils de François Cuenot, l'abbé du Mont-Cenis, Jean-Claude Gabet (1750-1813).*

## **Les confréries à Montmélian font partie de la vie de la cité**

Les confréries étaient nombreuses : chaque corporation possédait la sienne, et leurs membres étaient exclusivement issus de la bourgeoisie de la ville, regroupant aussi bien les nobles que ceux qui ne l'étaient pas.

Toutes avaient leur bannière, célébrant leur saint patron, ainsi que leur chapelle dans l'église paroissiale, avec leur banc et leurs places réservées.

### **La confrérie de Saint Eloi**

Elle rassemble les fourbisseurs d'armes et les fondeurs de canons, indispensables au fonctionnement du fort, ainsi que les canonniers, nombreux parmi les bourgeois. Ces canonniers manœuvrent des pièces d'artillerie capables de tirer des boulets de 16, 18 et même 24 livres.

### **Les Chevaliers tireurs**

Parmi toutes les compagnies et confréries de Montmélian, celle des Chevaliers tireurs occupe une place particulière.

Elle est propre aux villes à vocation militaire, ce qui est pleinement le cas de Montmélian.

Cette milice, organisée militairement en bataillons et en compagnies armées, porte le nom évocateur des « Enfants de ville ».

Elle est encadrée par des officiers chevronnés issus de la noblesse locale, tels qu'André-Maurice de Puencet, François de Crescherel ou Claude-Antoine de Poencet.

Ces tireurs d'élite s'entraînent lors du concours du papegay, consistant à abattre un oiseau de bois placé au sommet d'un mât.

Le châtelain encourage vivement ce type de manifestation, y voyant un excellent moyen de former la jeunesse à la discipline du tir et de sélectionner des tireurs d'élite, précieux pour renforcer la garnison du fort.

### **Quand les bourgeois entrent en garnison au fort pour résister aux armées des rois de France**

Lors des sièges, un esprit de résistance a toujours animé les habitants du bourg, surtout depuis l'attribution de leurs franchises.

À chaque menace, ils défendent avec courage leur famille, leur ville, leurs maisons, leurs commerces, leur pays.

Les habitants de toutes conditions se retrouvent alors côte à côte, l'arme à la main.

Ils mesurent et admirent le courage de leurs voisins, partagent les privations imposées par le blocus. Ces épreuves communes créent entre eux des liens profonds et durables.

.....

## **Comment se met en place une armée de bourgeois lorsque leur ville et leur forteresse sont menacées ?**

En temps ordinaire, la défense du fort repose sur une soixantaine d'officiers nobles et de soldats entretenus, de tous grades.

En cas de conflit, cette garnison est renforcée par des compagnies de mercenaires, souvent des Suisses, ainsi que par des régiments savoyards.

Les bourgeois de la ville, quant à eux, assurent la surveillance des portes et la défense des remparts.

En cas de siège, lorsque la ville est prise, ils viennent renforcer la garnison et deviennent canonniers ou arquebusiers, formés au sein de la milice communale.

Leur rôle fut déterminant lors des deux derniers sièges : sans leur parfaite connaissance des campagnes environnantes, des chemins, des passages, des caches, et sans leurs compétences pour réparer en urgence toitures et bâtiments endommagés par les bombardements, il est permis de douter que la forteresse aurait pu résister aussi longtemps.

Pour les officiers savoyards, à part quelques figures de premier plan, les soldats et les bourgeois sont rarement cités.

Le journal du siège tenu au jour le jour par Monsieur de Chamousset n'en mentionne que quelques-uns.

On aurait aimé mieux les connaître, savoir leurs noms, leurs métiers, leurs histoires.

La liste complète, des 244 des survivants qui sortent du fort le 23 décembre 1691 avec les honneurs de la guerre, fait défaut.

Il n'existe pas davantage de liste pour ceux, restés anonymes, qui quittent la forteresse le 17 décembre 1705 après la reddition : ils étaient pourtant encore 400.

Quant à ceux qui ont perdu la vie pendant les deux derniers sièges, aucune liste complète n'a été conservée.

Le curé Saintaz, ayant quitté la forteresse en juin, les pages du registre des décès pour la période la plus meurtrière, de juin à décembre 1691, sont restées blanches.

## **Retrouver les noms de ces bourgeois valeureux défenseurs du fort et leurs liens familiaux**

Pour répondre à cette question, il existe bien des documents indiquant les noms des personnes qui pouvaient être dispensées du paiement de la Taille.

Cette tradition d'exemption est ancienne.

Dès le 17 janvier 1601, un accord signé à Lyon entre le roi Henri IV et le duc de Savoie exemptait de Tailles pendant dix ans les bourgeois de Montmélian habitant la ville.

Les documents à exploiter pour les derniers grands sièges datent de 1740, mais ils ne sont plus communicables aujourd'hui, tant leur état de conservation est dégradé.

Retrouver ceux qui sont morts les armes à la main, et ceux qui ont survécu, demeure une tâche difficile.

C'est pourtant ce que nous allons tenter, sans prétendre proposer une étude exhaustive.

Il est nécessaire de distinguer trois catégories :

- ceux qui ont combattu et sont morts,
- ceux qui ont survécu,
- ceux considérés par l'administration comme victimes, en tant que bourgeois ayant subi destructions et incendies causés par la guerre.

Voici les documents consultés, qui apportent des réponses intéressantes, bien qu'incomplètes :

- Les registres de sépultures, malgré leurs lacunes, auxquels il faut ajouter ceux des villages voisins où un soldat blessé ou malade a pu finir ses jours.
- Les testaments de la période, inscrits dans le Tabellion.
- Les registres de catholicité et les actes notariés, qui peuvent mentionner un rôle joué au fort, même lorsque les intéressés n'y apparaissent qu'en tant que témoins.
- Les généalogies des familles locales, croisées avec les demandes ultérieures des familles souhaitant continuer à bénéficier des dispenses de Taille accordées aux assiégés et à leurs descendants sur deux générations, comme l'avait décidé le duc.

Ces documents fiscaux sont précieux et se prolongent jusqu'en 1789.

Tous les noms qui apparaissent reflètent la diversité de la population vivant au pied de la forteresse, complétés par les militaires des régiments savoyards, ainsi que par les nobles et bourgeois que le souverain a tenu à remercier par la dispense de la Taille.

Pour cerner au mieux les profils de ces assiégés, la période de consultation des documents a été volontairement étendue de 1600 à 1730, indispensable pour éclaircir leur généalogie et les liens familiaux qui existaient entre eux.

## Les notaires et la guerre

La disparition des minutes de maître Jean Mellarède est une triste illustration de la perte d'informations précieuses concernant la période antérieure au siège de 1691.

Sa maison a entièrement brûlé lors de la prise de la ville, emportant probablement avec elle toutes ses minutes.

Ce drame nous interroge sur le rôle qu'ont pu jouer ces dynasties de notaires et leurs familles, présentes au cours des deux sièges.

L'honorable Melchior Polliat (1600-1648), né à Planaise pendant le siège mené par Henri IV, devient bourgeois de Montmélian, notaire et curial de la cité.

C'est à partir de ses filles que vont se former plusieurs générations de notaires.

L'une d'elles, Pernette Polliat (1625-1673), épouse en 1643 Louis Charpin (1620-1686), notaire du village voisin de Saint-Pierre-de-Soucy.

Leur fils Joseph Charpin (1659-1719) est très présent à Montmélian lors des deux sièges.

En approfondissant ces unions, liées à leur profession et à leur engagement dans la défense de la ville et de la forteresse, on observe qu'elles ont permis à ces familles de réussir de brillantes ascensions sociales en devenant bourgeois de Montmélian.

On retrouve ainsi parmi ces lignées :

les Bincaz, les Crusillat, les Genin-Bettaz, les Genin-Tissot, les Desaire, les Fattoud, les Sonnet, les Mollier, les Dunand, les Bourgeois, les Charpin.

**Dans les carrières fulgurantes, celle de Pierre de Mellarède, fils de notaire et syndic de Montmélian, est exemplaire.**

Fin diplomate, proche du duc Victor-Amédée II, il élabore, négocie et signe en 1713, à l'âge de 53 ans, le traité d'Utrecht.

Anobli en 1717, il devient Comte Pierre de Mellarède, ministre des Affaires intérieures du duc.

Il s'éteint à Turin le 19 mars 1730, après avoir vu se mettre en place en Savoie le premier cadastre au monde réalisé à l'échelle d'un État — une innovation administrative majeure qui marque durablement l'histoire européenne.

Cette partie visible de sa carrière est la mieux connue.

Elle mériterait à elle seule un long développement, mais elle n'est pas l'objet de notre propos.

Nous allons nous intéresser essentiellement aux pans de sa vie étroitement liés à la ville et à la forteresse de Montmélian, sans lesquels son destin n'aurait sans doute pas été le même.

Pour percer les origines de cette famille, l'hypothèse d'une provenance d'Anduze, en Languedoc, semble la plus plausible, comme le précise l'Armorial et Nobiliaire de Savoie d'Amédée de Foras.

La ville d'Anduze abritait alors une très importante communauté protestante.

Marc Mellarède est sans doute l'un d'eux.

Entre 1610 et 1623, il est marchand lainier, tisserand et maître tondeur de draps.

Il est mentionné comme « feu » en 1639, au moment où son outillage est vendu aux enchères à Anduze.

Les deux fils de Marc Mellarède, Jean et Antoine, ne sont plus à Anduze en 1639.

Sont-ils déjà en Savoie à cette date ?

Tout porte à le croire.

L'aîné, Antoine Mellarède, avait épousé en 1635 demoiselle Melchiotte Salomon d'Aturin d'Épierre (1612-1690).

Elle est la fille du maître de poste du lieu, Claude Salomon (1575-1640), qui ajoute à son nom celui d'Aturin après son mariage avec Marie Pradel d'Aturin.

Comme son frère Jacques Salomon d'Aturin (1623-1670), elle portera ce nom composé.

Ces précisions généalogiques expliquent l'insertion rapide de Jean Mellarède dans la hiérarchie bourgeoise de Montmélian, ainsi que son rôle de syndic et de notaire.

L'alliance avec les Salomon d'Aturin, famille influente, liée à la poste, au commerce et aux charges militaires, ouvre à la lignée Mellarède un réseau déterminant.

Pierre Mellarède, né à Montmélian en 1659, connaît peu son père, décédé en 1664.

Sa mère, Guillermine Durat, meurt le 9 avril 1686.

Son rôle durant le « siècle de Montmélian », notamment lors des sièges de 1690 et 1691, reste encore à éclaircir, mais il semble avoir été important pour plusieurs raisons.

Il est très proche de son oncle Antoine Mellarède, qui avait épousé la sœur de Jacques Salomon d'Aturin, capitaine et aide-major du château pendant le siège.

Ce dernier, avec François Labouret, syndic, sera contraint, pour éviter le massacre de la population, de signer la reddition de la ville le 4 août 1691.

Pierre de Mellarède commence véritablement son rôle diplomatique au cours de ce siège.

Dès l'invasion de la Savoie par les troupes françaises, afin d'éviter le pillage du pays, une délégation choisie par le Sénat de Savoie est envoyée à Chapareillan pour négocier une solution.

Pierre de Mellarède fait partie de ces négociateurs qui parviennent à éviter le saccage du territoire, au prix d'une forte rançon à verser à Chambéry à Monsieur de Saint-Ruth.

L'otage savoyard remis en garantie aurait été le secrétaire du châtelain de Montmélian, Pierre de Mellarède lui-même.

Fait prisonnier à Chambéry en attendant le versement de la rançon, il ne sera libéré que le 10 août 1690.

L'intendant de Savoie, Jean-Antoine Tarin (1644-1695), capturé un peu plus tôt au même endroit, le 13 juin 1690, et emprisonné à Grenoble, devra quant à lui attendre de longs mois avant qu'une caution soit réunie et qu'il puisse regagner Turin.

Fort de cette première expérience diplomatique, Pierre de Mellarède n'est plus, à partir d'octobre 1703, à Montmélian, mais à Berne, comme représentant diplomatique auprès du Corps helvétique.

Le choix porté sur lui pour cette mission a-t-il été favorisé par son rôle lors des négociations de 1690, ou encore par les liens que sa famille, originaire d'Anduze, avait pu entretenir avec les milieux protestants ?

La question mérite d'être posée.

Pour mener à bien cette mission, il doit s'appuyer sur de nombreux informateurs secrets en Suisse, comme le font tous les diplomates étrangers accrédités.

L'un d'eux mérite d'être cité : un talentueux horloger genevois, David Rousseau.

Pierre de Mellarède le rencontre à l'occasion de l'achat d'une montre de carrosse de très haute qualité, sortie de son atelier.

Deux exemplaires de ce type de montre sont encore conservés aujourd'hui au Musée Patek Philippe à Genève.

Si la première lettre de Rousseau concerne la montre, toutes les suivantes, adressées à Pierre de Mellarède en 1704, sont directement liées au siège de Montmélian.

Elles sont datées du 25 mars, du 13 mai et du 6 juin 1704.

Elles fournissent des renseignements précieux :

- mouvements et effectifs des troupes françaises,
- évolution de la situation autour de la place, qu'il décrit comme commençant à être « serrée »,
- informations sur les déserteurs et prisonniers transitant par Genève,
- indications sur les troupes françaises stationnées à Chambéry.

Il signale également le recrutement forcé, chaque paroisse ayant l'obligation de fournir des hommes armés et habillés.

David Rousseau, cet informateur si précieux, n'est autre que le père d'Isaac Rousseau, lui-même horloger, et grand-père de Jean-Jacques Rousseau.

Pierre de Mellarède n'a plus d'échanges liés à Montmélian après la fin du siège, et l'on ignore si Jean-Jacques Rousseau ne l'a jamais rencontré.

On sait en revanche qu'il bénéficiera de l'enseignement du même précepteur que le futur abbé Amédée Philibert, fils de Pierre de Mellarède : l'abbé Jean-Claude Gaime, immortalisé par Rousseau sous les traits du « vicaire savoyard » dans *L'Émile ou de l'éducation* ».

Pour la suite, il suffit de se replonger dans la période chambérienne de Rousseau, lorsqu'il donnait des leçons de musique aux jeunes filles de bonne famille à Chambéry.

## **Les dispenses de Tailles :**

### **Quels sont ces habitants qui vont bénéficier de ces largesses ?**

Une lettre du 19 mai 1699 précise encore : « *Le duc Victor Emmanuel II exempté de toutes des Tailles ordinaires et extraordinaires ceux qui ont servi au siège de Montmélian pendant leur vie et celles de leurs enfants. Pour les révérends Pères dominicains, cette exemption est pour une durée de 10 ans* ».

La mention « ...leur vie ou celles de leurs enfants » nous oblige à commencer par ceux qui étaient présents au siège de 1691.

Or, les listes détaillées de tous les habitants ayant combattu lors des deux sièges — et même celle des 224 hommes sortis vivants de la forteresse avec les honneurs de la guerre le 21 décembre 1691, sont inexistantes ou très incomplètes.

Seuls quelques notables ou officiers sont cités dans les sources connues.

Pour les autres, il faut les rechercher dans les registres d'état civil et dans les actes du Tabellion, en croisant les informations, en suivant les filiations, en repérant les témoins, les signatures, les mentions de charges militaires ou de blessures, et parfois même les traces laissées dans les testaments rédigés au cœur du siège.

La décision de reconduire les dispenses de Taille fut renouvelée chaque année pour les bénéficiaires et leurs descendants, conformément à la volonté du duc.

Ainsi en 1740, on compte encore 175 bourgeois pouvant prétendre aux dispenses de Tailles ordinaires et extraordinaires (impôts fonciers), comme cela avait été confirmé en 1698, puis à nouveau après le dernier siège.

Les bourgeois ayant participé à la défense de leur ville et de la forteresse sont identifiés à partir de cette liste et sont au nombre de 98 dont les descendants sont encore bénéficiaires de la dispense en 1740.

Plusieurs feuillets incomplets conservés aux Archives Départementales, donnent les noms des bénéficiaires jusqu'en juillet 1789.

Bien qu'imparfaites, ces sources peuvent permettre de retrouver les habitants présents aux sièges de 1690-1691 ou de 1703-1705, dont les descendants continuèrent à bénéficier de l'exemption.

Les documents indiquent également le montant de la Taille dont ils étaient dispensés, ainsi que le lieu où elle aurait dû être perçue.

Les plus importants bénéficiaires sont naturellement ceux qui possédaient le plus de biens fonciers.

La famille ayant bénéficié le plus et le plus longtemps de ces dispenses de Taille est celle des Mellarède avec un montant de plus de 100 livres au moins et sur la plus grande durée puisque les dernières dispenses sont de 1789.

La reconnaissance des princes envers les défenseurs de Montmélian fut donc honorée jusqu'à la veille de la Révolution, pour ceux dont les descendants étaient encore vivants.

### **Pierre Forest, le dernier défenseur de Montmélian**

Le bénéficiaire le plus émouvant et peut-être le plus célèbre, est Pierre Forest, fils de Claude, né en 1673 à Saint-Ours, près de Grésy-sur-Aix.

Il n'a que 18 ans lorsqu'il entre dans le régiment d'infanterie de Savoie du baron, et il est affecté à la défense de la forteresse de Montmélian dès 1690.

Ses faits d'armes ne sont pas connus, comme ceux de la plupart de ses camarades, simples soldats dont les archives n'ont pas conservé les noms.

De retour de guerre, il épouse à Cusy Jeanne Revil (1677-1722).

En 1764, il est toujours vivant et réside au hameau de Bassat (Saint-Ours).

Le curé du village, en présence de deux témoins, certifie qu'il est encore en vie, bien qu'incapable de se déplacer, et qu'il doit continuer à bénéficier de la dispense de Taille accordée pour sa participation à la défense de Montmélian.

Le montant de cette exemption n'est pas indiqué dans le document retrouvé, ce qui laisse supposer qu'elle était modeste.

Pierre Forest s'éteint le 18 janvier 1766, dans son village natal, à l'âge de 93 ans, plus de soixante-dix ans après son épopée militaire.

Il est ainsi le dernier défenseur connu du fort de Montmélian, celui qui a survécu le plus longtemps aux combats du premier siège, et peut-être même du second.

On ignore si sa tombe existe encore à Cusy, mais ce vétéran savoyard, humble et tenace, est une véritable figure de l'histoire de la Savoie.

## Conclusion

La cité de Montmélian est l'œuvre d'un peuple qui a su prospérer à l'ombre d'une forteresse censée le protéger, mais qui n'y est pas toujours parvenue.

Cette petite ville a pourtant réussi à conjuguer les impératifs militaires des ducs de Savoie avec le développement d'une administration civile solide, appuyée sur des privilèges urbains garantis par des chartes de franchises.

Elle a su développer un urbanisme original, une économie florissante, et accueillir des artisans qualifiés visités par des maîtres d'œuvre renommés.

Un paysage monumental s'est façonné : un château, une ville, un couvent, centre spirituel et d'instruction, et un pont Morens en pierre, que le général René Deblache appelait le pont Cuenot.

Il était juste de rendre hommage aux familles de bourgeois, des plus riches aux plus modestes, qui, par leur engagement militaire et diplomatique, ont assuré la résistance de cette place frontière.

C'est grâce à eux qu'a émergé une identité communautaire soudée, déterminée à défendre son territoire et ses libertés.

Détruit en 1706, le château n'est plus.

Mais l'identité durable de la cité demeure gravée, n'en déplaît à ceux qui considèrent que le passé est dépassé.

Chacun de nous est libre de le lire, de le comprendre et de l'aimer.

Ces bourgeois ont résisté aux épreuves en vivant pleinement leur présent, armés de l'optimisme nécessaire pour construire un avenir meilleur.

Le modeste paysan de Saint-Ours, vétéran du siège du fort de Montmélian, aurait pu faire sienne cette phrase de l'Académicien Fernand Braudel qui rappelait que : « *dans les villes assiégées, ce sont les habitants eux-mêmes qui deviennent les derniers remparts.* » Montmélian en fut l'illustration parfaite.

Jean-Claude Bouchet

Le 17 avril 2026